

LES PFMP

Période de Formation en Milieu Professionnel



A quoi servent-elles ?

Elles permettent de mettre en pratique les acquis théoriques en rapport avec le diplôme préparé, afin de développer et de consolider des compétences.

Dans quel cadre ?

Les PFMP sont obligatoires,

- En CAP et Bac pro
- En CAP agricole et Bac pro agricole

La durée des périodes de stage varie en fonction du diplôme ou de la spécialité préparée.
Environ 12 à 14 semaines pour un CAP, réparties sur les 2 ans de formation.
Environ 18 à 22 semaines pour un Bac pro, réparties sur les 3 ans de formation.

A noter :

A partir de janvier 2024, la rémunération sera variable en fonction de la durée du stage et du niveau d'étude, du CAP au Bac pro.

A titre indicatif :

50€ par semaine de PFMP pour les élèves de 1ère année de CAP et de seconde professionnelle ;
75€ par semaine de PFMP pour les élèves de 2nd année de CAP et de première de Bac pro ;
100€ par semaine de PFMP pour les élèves de terminale de Bac pro.

<https://www.letudiant.fr/lycee/lycee-pro-cap/lycee-professionnel-combien-gagnerez-vous-durant-votre-stage-en-entreprise.html>